



Anglet, le 28 septembre 2015

Madame Virginie CALMELS
Hôtel de Ville
Place Pey-Berland
33077 BORDEAUX CEDEX

Objet : Engagement pour la réhabilitation des arcatures de l'embouchure de l'Adour

Madame,

Vous avez déclaré votre candidature pour conduire la liste de droite et du centre aux prochaines élections régionales dans la nouvelle région Aquitaine – Limousin – Poitou – Charentes et à c'est à ce titre que nous venons recueillir votre avis et votre éventuel engagement sur un sujet qui touche à notre patrimoine régional, les arcatures du port de Bayonne, dont la Région est propriétaire.

Notre association AdALA, Association des Amis du Littoral d'Anglet (<http://adala-asso.com>), association apolitique bien reconnue localement, œuvre depuis 1956 à la préservation et au développement harmonieux, raisonné, concerté et différencié du littoral d'Anglet et de ses quartiers. A ce titre, nous nous intéressons à tous les secteurs du cadre de vie de notre périmètre : environnement, urbanisme, déplacements, économie, trait de côte, gestion de l'estuaire de l'Adour, etc ... et nous intervenons auprès des pouvoirs publics (Etat, Région, Département, Communautés d'Agglomérations, communes) lors de l'élaboration ou les enquêtes publiques des démarches structurantes du territoire (SCoT, PLU, PDU, ...).

Saisissant l'opportunité des élections régionales prochaines, nous vous interpellons sur la nécessité et l'urgence de préserver et réhabiliter les arcatures qui bordent sur ses deux rives l'estuaire de l'Adour. C'est un patrimoine magnifique, la signature architecturale de l'embouchure, aujourd'hui en péril et porteur de risques pour les personnes et les biens du fait des dégradations qui s'accumulent.

Pour votre information, vous trouverez en pièce jointe un dossier succinct que nous avons constitué, qui dresse un historique et un douloureux constat.

Nous attendons de la Région, en tant que propriétaire de ce patrimoine, qu'elle porte sans tarder un projet de préservation et de réhabilitation des arcatures dans le contexte général de valorisation et de développement durable du port de Bayonne dans ses dimensions économiques, touristiques et environnementales.

Pouvez-vous nous confirmer que, si vous êtes élue à la tête d'une majorité régionale, la Région s'engagera sans tarder dans cette démarche ?

En vous remerciant pour votre écoute et votre compréhension, et dans l'attente de vous lire, nous vous prions de recevoir, Madame, nos sincères salutations littorales.

Pour AdALA, le Président,

Alain PELTIER

Appel d'AdALA pour la réhabilitation des arcatures de l'embouchure de l'Adour



Depuis qu'elles n'ont plus de fonctions opérationnelles, les arcatures du port et les infrastructures associées sont laissées à l'abandon. Sans une intervention de préservation / réhabilitation désormais urgente, c'est tout un patrimoine remontant au 18^{ème} siècle qui va sombrer.

Par ce document, AdALA en appelle à leur propriétaire foncier, la région Aquitaine, pour que soit mis en œuvre sans tarder un projet de réhabilitation des arcatures dans le cadre général de valorisation des berges de l'estuaire de l'Adour.

Les arcatures et leur environnement : un patrimoine historique

Ces structures, dont les premières constructions remontent à 1732, n'ont cessé d'évoluer en fonction des technologies des navires et des installations portuaires. Elles étaient utilisées pour le halage et l'accostage des navires. Lors de l'apparition de la vapeur, une voie de chemin de fer a été construite permettant aux locomotives et wagons de tracter et décharger les navires.



La dernière utilisation fonctionnelle de ces arcatures date des années 1970 sur la rive droite. La grue TITAN, qui se déplaçait sur les rails a permis la construction de la digue nord actuelle. C'est avec cette même grue que les ouvriers du port ont sauvé 21 marins du cargo Romulus en 1969.



Grue TITAN 1969



Jetée tubulaire : photo de Louis LAFON 1892

Un port dans la ville

L'expression "un port dans la ville" est pertinemment utilisée pour marquer la particularité du port de Bayonne. Si cette intégration est un atout pour le bassin de vie, elle est aussi pour les riverains source de nuisances (bruit, poussières, odeurs, friches industrielles ...).

La dégradation de la partie aval du port, sans entretien depuis une cinquantaine d'année, contribue au sentiment d'abandon ressenti par les riverains et également par l'ensemble de la population locale ou touristique qui fréquente le site tant rive gauche que rive droite.

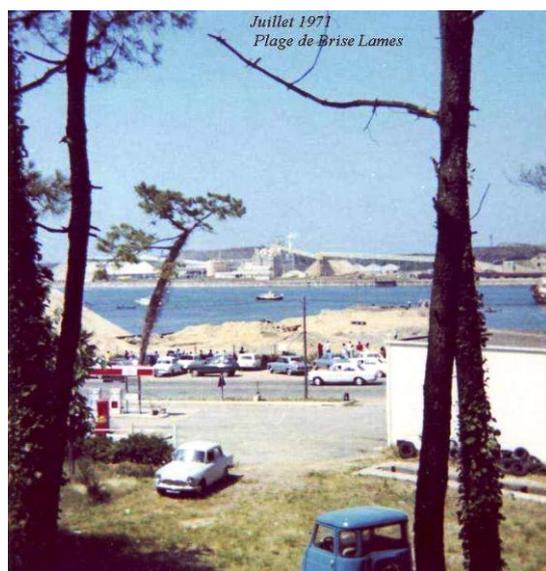
A l'été 2015, des riverains tarnosiens et boucalais ont poétiquement interpellé les pouvoirs publics pour qu'ils se décident à nettoyer et à réhabiliter « leur » Petite Mer, haut lieu emblématique des loisirs balnéaires de leurs jeunes années. Plusieurs associations ont lancé des pétitions dans le même sens.



La Petite Mer

Il est amusant de souligner que ces plages, situées sur les deux rives entre la terre ferme et les arcatures ont été creusées dans les années 1900. Baptisées "chambres d'épanouissement", elles avaient pour but d'amortir la houle. Sur les photos jointes, on constate qu'elles ont continué à remplir leur rôle de chambre d'épanouissement au profit de la population locale

Les plages de la rive gauche



La plage du Brises-Lames

Etat des lieux

L'état des arcatures est **critique**. Chaque mois qui passe rend leur réhabilitation plus aléatoire. Chaque nouvelle tempête apporte sa contribution à une entreprise de destruction systématique qui sera irréversible si rien n'est entrepris rapidement.

Les dégâts des tempêtes de l'hiver 2013-2014 sont significatifs et explicites de ce point de vue. On a ainsi vu des arches s'effondrer, déstabilisées par le travail de la mer sur les soubassements. Il en est de même des piles à différents endroits.

Ces arcatures se situent dans un environnement également laissé à l'abandon, que ce soit rive gauche ou rive droite : les berges et leurs accès ne sont pas ou peu entretenus depuis des années. Les quelques constructions existantes sont délaissées.







La responsabilité et les engagements de la Région

La loi sur la décentralisation de 2004 a donné à la Région l'opportunité de devenir, en 2006, propriétaire du Port de Bayonne.

A ce titre, la Région a l'obligation de préserver et d'entretenir le patrimoine historique du port et également l'environnement des riverains pour ce qui relève du domaine dont elle est le propriétaire.

Depuis de longues années, AdALA est intervenue à plusieurs reprises auprès des services de la Région, de l'Agglomération Côte-Basque Adour et de la Mairie d'Anglet pour alerter sur la nécessité et l'urgence de trouver et mettre en œuvre une solution.

A différentes reprises, les élus de la Région ont réaffirmé leurs engagements, mais sans que cela ne se soit concrétisé à ce jour.

Extrait du Journal du Pays Basque du 12/02/2013

C'est à une véritable métamorphose que se prépare le port de Bayonne. En effet, dans le cadre du schéma directeur d'aménagement du port, actuellement en préparation, des travaux sont envisagés afin de mieux intégrer le port dans la ville. Loin d'être le seul objectif de ce schéma qui est beaucoup plus ambitieux, il a pour originalité de faire l'unanimité, ce qui n'est pas rien quand on parle du port.

Il s'agit, selon Mathieu Berger, conseiller régional délégué aux ports, de "valoriser l'image du port auprès du public". "Nous travaillons sur la création de promenades pour que la population se réapproprie le port. On pourrait aussi réhabiliter les arcatures [les petites arcades visibles sur le port, ndlr]. Nous travaillons aussi sur une mise en lumière du port avec un système d'éclairage durable." Pour l'élu régional, qui est également conseiller municipal de Bayonne, il s'agit aussi de donner plus de "transparence" aux activités portuaires.

Interview de M. Mathieu Bergé dans Sud-Ouest du 18/03/2014, suite aux tempêtes de l'hiver 2014

... suite aux tempêtes, des dommages sont apparents sur les maçonneries des berges de l'Adour vers La Madrague (affaissements de plus de 100 m2 en aval notamment) et sur la petite digue nord. Le bâtiment du restaurant est aussi très endommagé. Ces ouvrages se trouvent sur des emprises territoriales gérées par la région Aquitaine.

Mathieu Bergé, conseiller régional en charge du port de Bayonne-Tarnos explique ce qui va être entrepris : « Il s'agit de la chambre d'épanouissement des arcatures rive droite, effectivement très endommagées par les dernières tempêtes. Les arcatures ont un rôle hydraulique très important pour le port car elles amortissent la houle. Lors de la tempête, elles ont joué pleinement leur rôle de protection du plan d'eau à l'intérieur du port. Des travaux de confortement vont être entrepris avant l'été, dès le mois d'avril si possible, notamment pour réparer en priorité les dégâts des chambres d'épanouissement en rives gauche et droite ainsi que la jetée nord. Ces travaux devraient pouvoir être réalisés par le service d'exploitation du port de Bayonne-Tarnos, lors des périodes de forts coefficients de marée. »

Travaux dès avril

« En ce qui concerne l'ancien restaurant la Madrague, le bâtiment est endommagé depuis longtemps en raison d'actions de vandalisme plutôt que par les tempêtes. Par contre, le restaurant extrême sud, sur le parking de la digue nord à Tarnos, a été très endommagé par les intempéries de cet hiver. Il était assuré et devrait donc reprendre son activité. »



Plus récemment, lors de la réunion du dernier conseil portuaire, la Région a confirmé disposer d'un budget de 2,5 millions d'euros... mais pour quel projet et avec quel calendrier ?

Réhabilitation des arcatures : un projet, un financement, un calendrier

La réhabilitation du site correspond à un triple besoin :

- La nécessaire sauvegarde d'un patrimoine historique,
- Rendre leur environnement aux riverains : « le port dans la ville »,
- Transformer une « friche » en un atout touristique.

Dans un contexte marqué par l'urgence pour ne pas atteindre le point de non-retour dans la dégradation de ce patrimoine et pour prévenir tout dommage aux personnes et/ou aux biens que pourrait causer la chute d'une pile ou d'un tablier.

La réhabilitation des arcatures doit s'entendre dans une approche globale de l'estuaire, rive droite et rive gauche, en lien avec les démarches structurantes connexes (trafic portuaire, développement des modes de transport alternatifs (train de berges, navette fluviale, ...) et doux (Vélodyssée, traversée douce de l'Adour au niveau de l'estuaire, ...).

Le projet doit s'inscrire dans la vision globale et à long terme du **bassin de vie**, en particulier pour ce qui concerne la préservation et le développement du littoral et de l'estuaire exprimés dans le SCOT et qu'AdALA attend de voir repris dans les PLUi à venir.

Des pistes de réflexions ont déjà été évoquées par AdALA, par d'autres associations, par les riverains, ou par les visiteurs. Parmi elles, citons rapidement :

- Promenade piétonne sur les arcatures
- Prolongement de la voie ferrée du soufre jusqu'à la Barre (rive gauche)
- Valorisation des chambres d'épanouissement :
 - Renaissance de la Petite Mer
 - Piscines d'eau de mer
 - Embarcadère pour navette fluviale
 - ...

AdALA attend de la Région Aquitaine qu'elle porte sans tarder un **projet** :

- état des lieux
- projet architectural
- coût
- organisation
- financement
- calendrier

Reconnue pour son engagement depuis 1956 pour un développement raisonné et durable du littoral d'Anglet (maritime, estuarien et fluvial), AdALA met ses compétences et sa connaissance du terrain à disposition de la Région pour travailler rapidement à ce nécessaire et urgent projet de réhabilitation des arcatures de l'embouchure de l'Adour.

